

# Rapport annuel 2020

[ra20.eca-vaud.ch](http://ra20.eca-vaud.ch)

## **Table des matières**

<b>1. Editorial .....</b>	<b>3</b>
<b>2. Vue d'ensemble.....</b>	<b>4</b>
2.1. Organes .....	4
2.2. L'ECA en 2020.....	6
<b>3. Chiffres clés .....</b>	<b>8</b>
3.1 Institution.....	8
3.2 Prévention.....	9
3.3 Défense incendie et secours.....	9
3.4 Assurance.....	10
<b>4. Faits marquants.....</b>	<b>12</b>
<b>5. Activités des divisions.....</b>	<b>14</b>
5.1. Prévention.....	14
5.2 Défense incendie et secours.....	18
5.3 Assurance.....	24
<b>6. Services généraux.....</b>	<b>28</b>
6.1 Gestion des risques et projets .....	28
6.2 Services des technologies et de l'information .....	28
6.3 Communication .....	29
6.4 Service des ressources humaines.....	30
6.5 Service juridique.....	30
6.6 Sécurité et facility management (SFM) .....	31
6.7 Centre de formation (CFECA).....	31
<b>7. Finances.....</b>	<b>32</b>
7.1. Organisation .....	32
7.2. Commentaires généraux sur les comptes.....	32
7.3. Rémunération du conseil d'administration et de la direction.....	33
7.4. Commentaires sur la gestion immobilière.....	34
7.5. Commentaires sur la gestion des valeurs mobilières.....	35
7.6. Provisions pour fluctuation actuarielle et pour risques liés aux placements de capitaux .....	35
7.7. Révision et approbation des comptes.....	36
7.8. Bilan au 31 décembre .....	37
7.9. Compte de résultat .....	38

## 1. Editorial

Nous sortons d'une année incroyablement compliquée, à laquelle personne ne pouvait s'attendre. Dans un environnement difficile et incertain, qui nous a tous mis au défi, l'ECA a dû, comme tant d'autres, faire preuve de flexibilité et d'inventivité pour assurer la sécurité de ses assurés contre l'incendie et les éléments naturels au travers de ses trois missions: la prévention, la défense incendie et secours, ainsi que l'assurance.

En ce qui concerne la prévention, notre Etablissement a lancé en août dernier un «Fonds d'encouragement à la prévention des dommages provoqués par les éléments naturels», dans le but de contenir les sinistres et de maintenir des primes avantageuses. La mise en œuvre de ce «Fonds EN» permet aux propriétaires du canton (privés, communes, entreprises) de bénéficier d'une participation financière aux mesures de protection prises pour réduire l'exposition aux risques éléments naturels de leurs bâtiments. Le succès rencontré démontre l'intérêt de nos assurés pour ce type de prestations.

La gestion de la crise COVID-19, avec le déclenchement du plan ORCA (plan d'organisation en cas de catastrophe) en mars 2020, a fortement impacté les activités de la défense incendie et secours. En partenariat avec les SDIS, nous avons immédiatement pris de nombreuses dispositions pour pouvoir continuer à assurer les interventions des sapeurs-pompiers du canton.

Dans le domaine de l'assurance, nous avons fait preuve de réactivité immédiate lors de l'annonce du semi-confinement. Tous les collaborateurs de la division ont pu être opérationnels en télétravail sans conséquences pour les clients, assurés et partenaires de l'Etablissement. Fort heureusement, peu de sinistres ont affecté nos assurés en 2020, tant dans le domaine des incendies que dans celui des éléments naturels.

Par ailleurs, malgré le semi-confinement, le chantier de notre nouveau siège administratif a pu avancer à bon train. A l'approche de l'emménagement, les travaux de préparation à l'exploitation se poursuivent à un rythme soutenu. La période de remise du bâtiment est maintenue à la fin du premier semestre 2021 et l'emménagement de nos collaborateurs est prévu pour l'été. Ce centre contribuera grandement à la sécurité des vaudoises et vaudois. En effet, dès 2022, il réunira sous un même toit un certain nombre d'infrastructures, ainsi que les trois centrales d'urgence du canton de Vaud, soit le 118, le 117, le 144. Ils seront rejoints par la Centrale Téléphonique des Médecins de Garde (CTMG), la future centrale de gestion coordonnée du trafic de l'agglomération Lausanne-Morges (GCTA), la centrale d'appel de la police de Lausanne et les infrastructures de l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC), ainsi que de la Protection civile vaudoise (PCi-VD). Ce regroupement sur un même site est unique en Suisse.

Enfin, au nom du conseil d'administration et de la direction, nous tenons à remercier vivement tous les collaboratrices et collaborateurs de l'ECA pour leur engagement et leur motivation pendant cette année marqué par le COVID-19, au service de la population et des entreprises vaudoises.

**Bruno de Siebenthal**  
Président

**Serge Depallens**  
Directeur général

## 2. Vue d'ensemble

### 2.1. Organes

L'Etablissement Cantonal d'Assurance (ECA) est une institution de droit public ayant la personnalité morale fonctionnant sous le contrôle de l'Etat. Il est placé sous la responsabilité d'un conseil d'administration constitué de 9 membres et d'une secrétaire.

#### Conseil d'administration:

Président: Bruno de Siebenthal, administrateur de sociétés, Chavornay  
Vice-président: Florian Magnollay, consultant indépendant, Etoy  
Secrétaire: Françoise Jatton Gerster, directrice des services transversaux (ECA)  
Membres: Aimé Achard, consultant en informatique bancaire, La Croix (Lutry)  
François Dufresne, professeur d'université, Lausanne  
Olivier Kernen, membre de la direction Helvetia Environnement SA, Yverdon  
Béatrice Métraux, Conseillère d'Etat, Lausanne  
Yves Nicolier, entrepreneur, Oleyres  
Jean-Yves Pidoux, conseiller municipal, Lausanne  
Claudine Wyssa, syndique, Bussigny

Le conseil d'administration exerce les compétences définies à l'article 3a de la LAIEN. Il a notamment pour attribution de définir la politique générale de l'ECA et de prendre les mesures nécessaires à l'accomplissement du but défini par la loi. Il est chargé de la haute direction et en assume la responsabilité. Il confie diverses missions à l'auditeur interne. En 2020, il a tenu 8 séances en plenum, 32 séances régulières de comités, ainsi que quelque 20 autres réunions. Il a également mis sur pied un nouveau comité, le comité budgétaire, et adopté la stratégie de l'Etablissement pour 2020-2025. De plus, dans le cadre de l'important projet de construction du nouveau siège de l'ECA, le projet ECAVENIR, il a assuré un suivi régulier, via le comité immobilier et avec l'appui d'un bureau d'assistance au maître d'ouvrage (BAMO).

#### Comités:

Pour lui permettre de mener à bien son travail, le conseil d'administration a mis sur pied les comités suivants:

- Comité audit et risques
- Comité nomination, rémunération et gouvernance
- Comité de placement
- Comité immobilier
- Comité budgétaire

**Auditeur interne:** Ernst & Young AG, Avenue de la Gare 39a, 1002 Lausanne

**Organe de révision:** BDO SA, Biopôle - Bâtiment SC-B, Route de la Corniche 2, 1066 Epalinges

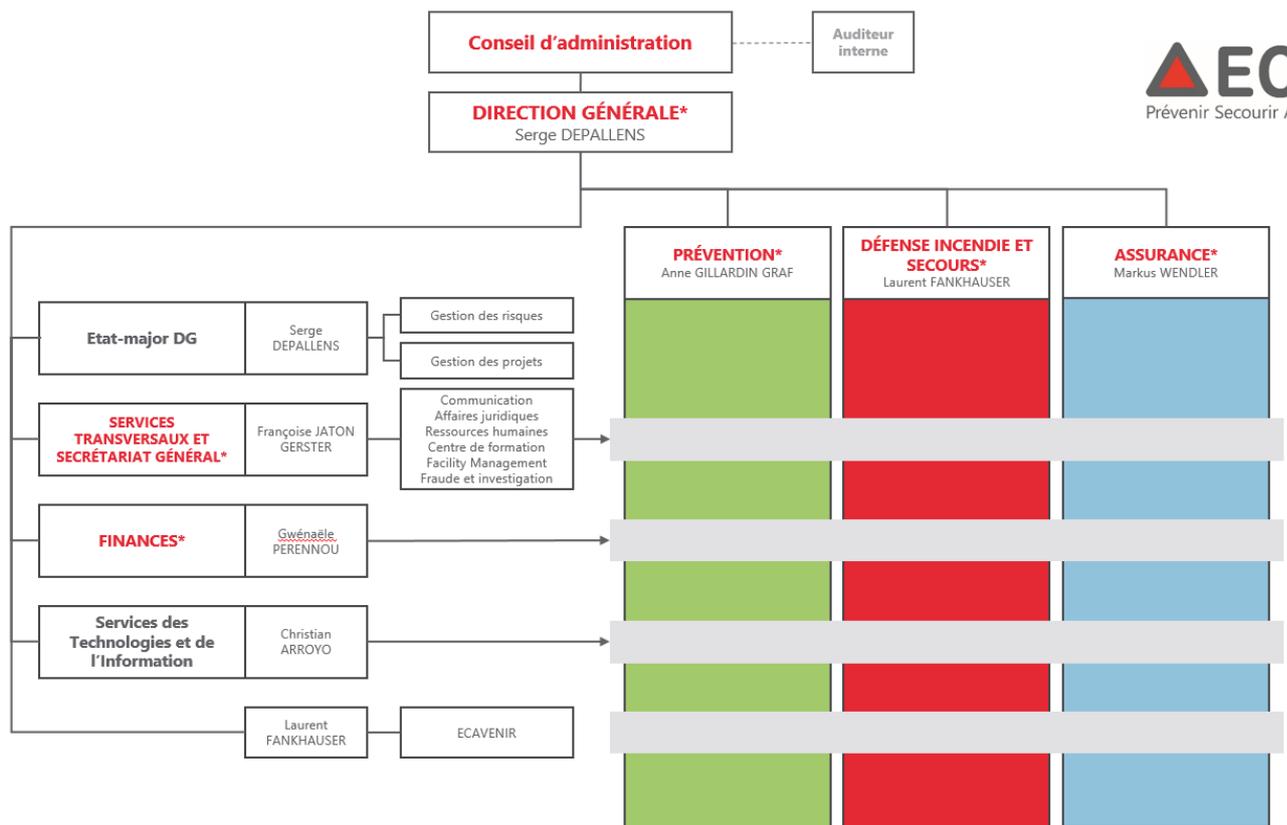
**Direction:**

L'ECA est dirigé par un collège de direction composé d'un directeur général et de 5 directeurs-trices, chacun-e en charge d'une division :

Directeur général: Serge Depallens  
 >Services des technologies et de l'information: Christian Arroyo

Services transversaux: Françoise Jaton Gerster  
 Finances: Gwénaële Pérennou  
 Prévention: Anne Gillardin  
 Assurance: Markus Wendler  
 Défense incendie et secours: Laurent Fankhauser

**Organigramme au 31.12.2020**



\* Membre de la direction

## 2.2. L'ECA en 2020

L'année 2020 a vu, parallèlement au suivi particulier de la situation liée au COVID-19, un certain nombre de développements dans l'environnement de travail de l'ECA.

### **COVID-19: structure de conduite et suivi de situation**

Dès l'annonce de l'état de situation extraordinaire décrété par le Conseil fédéral le lundi 16 mars 2020, l'ECA a mis sur pied une «cellule de suivi COVID-19». Celle-ci est présidée par un des directeurs de division et est coordonnée par le risk manager de l'Etablissement. Elle comprend aussi les responsables RH, communication, SFM, STI et de l'inspectorat cantonal SDIS. Le directeur général entre en ligne de compte pour toutes les questions stratégiques et décisionnelles et informe régulièrement le conseil d'administration.

Tout au long de la pandémie, la cellule de suivi a pris un certain nombre de décisions relatives au confinement (télétravail et mesures spécifiques) et a informé régulièrement tous les collaborateurs. Entre les mois de mars et juin, la cellule s'est réunie chaque semaine. Après avoir été mise en veilleuse durant les mois de l'été, et suite à la deuxième vague qui s'est manifestée dès octobre, elle a été réactivée. Le télétravail généralisé a été ordonné durant la première vague, puis à nouveau depuis le début du mois de novembre.

Le rapport d'expérience rédigé suite à la première vague au printemps a relevé que la situation a globalement bien été gérée et ce, sur tous les fronts. Cette analyse a par ailleurs été confirmée par un sondage anonyme auprès de l'ensemble des collaborateurs et dont le taux de réponse était de 91 %. Plusieurs éléments ont contribué de manière significative à la réussite de cette opération, notamment l'existence d'un réseau informatique homogène et de l'équipement adéquat dont le fonctionnement au quotidien a permis une mise en place rapide et généralisée du télétravail, suite à l'anticipation basée sur différents scénarii. Il y a également lieu de relever l'engagement sans faille de la très grande majorité des collaborateurs de l'ECA qui, malgré les difficultés, ont fait preuve d'une grande créativité pour mettre en place « dans l'urgence » des processus de travail dématérialisés, lorsque ceux-ci n'existaient pas, et pour garantir la production de l'ensemble des prestations de l'ECA sans interruption.

La deuxième phase de cette pandémie a débuté dans le courant du mois de septembre et était encore en cours fin décembre 2020.

### **Avancement de la construction du nouveau siège de l'ECA (ECAVENIR)**

S'agissant du chantier ECAVENIR, l'année 2020 a été consacrée au second œuvre, avec notamment la finalisation de la pose des façades, l'installation de toutes les techniques du bâtiment, ainsi que les sols, plafonds et cloisons.

Avec le semi-confinement, imposé de mars à avril suite à l'annonce de l'état d'urgence sanitaire par Conseil fédéral, l'organisation du chantier a été quelque peu chamboulée. Les mesures mises en place ont toutefois permis de limiter les impacts négatifs sur le planning. Un des volets de la gestion de la crise COVID-19 au sein de l'ECA a en effet tout particulièrement concerné la gestion du chantier. Une task force spécifique a ainsi été mise sur pied. Les conditions cadres pour permettre aux entreprises d'effectuer leur travail selon les dispositions sanitaires ont été prises (agrandissement du village de chantier, mesures d'hygiène renforcées dans les locaux communs, échelonnement des pauses,

repositionnement quotidien des zones d'intervention en fonction des effectifs, etc.). Le chantier n'a jamais été fermé et les contrôles effectués par la police cantonale, la SUVA et le syndicat UNIA n'ont révélé aucun manquement majeur.

A l'approche de l'emménagement, les travaux de préparation à l'exploitation se poursuivent à un rythme soutenu. La période de remise du bâtiment reste maintenue à la fin du premier semestre et l'emménagement des collaborateurs est prévu pour l'été 2021.

Outre des surfaces administratives, des salles de conférence et une nouvelle exposition instructive et ludique dédiée à la prévention incendie et éléments naturels, ce nouveau bâtiment accueillera aussi les centrales d'urgence, ainsi qu'un certain nombre d'infrastructures. Ainsi, les trois centrales d'urgence du canton de Vaud, soit le 118, le 117, le 144, mais aussi la Centrale Téléphonique des Médecins de Garde (CTMG), la future centrale de gestion coordonnée du trafic de l'agglomération Lausanne-Morges (GCTA) et les infrastructures de l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC) ainsi que de la Protection civile vaudoise (PCi-VD) se retrouveront tous sous un même toit. Ce regroupement, prévu pour 2022, est unique en Suisse.

### **Effectif du personnel**

Nombre de collaborateurs-trices au 31.12.2020	306 dont 9 apprenti-e-s
Femmes	141
Hommes	165
Age moyen	45,2 ans
Ancienneté moyenne	9,9 ans

### **Entreprise formatrice**

Le personnel en formation est de près de 2,9 % par rapport à l'effectif global. La politique de formation des jeunes est essentielle à l'ECA pour assurer la relève et pouvoir continuer à assurer ses missions au service de la collectivité. L'Etablissement tient aussi à assurer un cadre de travail qui favorise le plus possible les compétences et les motivations de ses collaboratrices et collaborateurs et qui respecte l'individu dans sa santé. Il porte ainsi une grande attention à ses collaboratrices et collaborateurs en termes de bien-être et d'épanouissement. Dans ce but, il a réservé 1,5 % de la masse salariale au développement des compétences de son personnel. L'ECA affiche par ailleurs le signe de reconnaissance d'entreprise formatrice décerné par le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI). Il récompense une quinzaine d'années d'efforts investis dans la formation de plus de quarante apprenti-e-s, dont une avec maturité commerciale.

### 3. Chiffres clés

**Du résultat net de l'exercice au nombre d'estimations des bâtiments en passant par les placements de capitaux ou le volume d'appels d'urgence parvenus au Centre de traitement des alarmes (CTA-118), les chiffres clés traduisent l'année 2020 telle qu'elle a été vécue par l'ECA.**

Les explications détaillées des chiffres figurent dans les chapitres concernés.

**Le chiffre de l'année:** La division assurance a répondu à **plus de 500'000 demandes** de clients en 2020, soit par le web, par téléphone, en agence, lors de constats, suite à un courrier, à une déclaration de sinistres, ou encore par e-mail.

#### 3.1 Institution

**Biens assurés:** 357,9 milliards de francs suisses dont:

Bâtiment: 268,3 milliards de francs suisses

Mobilier: 89,6 milliards de francs suisses

**Résultat net de l'exercice:** 83,4 millions de francs suisses

**Placements de capitaux:** 1,716 milliard de francs suisses dont:

- Placements immobiliers directs: 416 millions de francs suisses
- Valeurs mobilières: 1'242 millions de francs suisses

**Performance nette des placements:** 3,42 %

**Immobilier de rendement:**

- Investissements: 20 millions de francs suisses
- Nombre d'immeubles de rendement: 69 (sans les terrains)
- Nombre de logements en location: 654 (surface 54'415 m<sup>2</sup>)
- Nombre de surfaces commerciales: 357 (surface 39'052 m<sup>2</sup>)

**Immobilier d'exploitation:**

- Investissements : 27,7 millions de francs suisses
- Nombre d'immeubles d'exploitation: 7
- Nombre de logements d'exploitation: 1 (surface 145 m<sup>2</sup>)
- Surfaces d'activités pour locaux d'exploitation: 7'446 m<sup>2</sup>

## Prestations versées au bénéfice du Canton et des communes (montants effectivement payés) en matière de prévention et de défense incendie et secours

Prestations au bénéfice du Canton et des communes (montants payés) en matière de prévention et de défense incendie et secours (en millions de francs suisses)	Canton	Communes
Subventions des réseaux d'eau		8,5
Participations financières en matière de défense incendie et secours		30,9
Investissements et infrastructures de défense incendie et secours	1,2	8,2
Exploitation du Centre de traitement des alarmes (CTA-118)	1,5	1,5
Projets et mandats en matière de prévention	0,1	
Charges de personnel	6,6	2,2
Contribution à l'Etat de Vaud	2,3	
<b>Total</b>	<b>11,7</b>	<b>51,3</b>

### 3.2 Prévention

#### Nombre de décisions pour des demandes de permis de construire

2017	2018	2019	2020
3'118	3'111	3'344	3'294

#### Nombre de dossiers de demandes de participation financière traités

2017	2018	2019	2020
846	798	684	658

#### Nombre de participants aux formations spécialisées

2017	2018	2019	2020
1'800	2'200	1'635	1'284

### 3.3 Défense incendie et secours

#### Nombre d'appels d'urgence parvenus directement au CTA-118

2017	2018	2019	2020
23'000	26'650	19'479	19'117

#### Nombre d'interventions effectuées par les sapeurs-pompiers

2017	2018	2019	2020
6'626	6'970	6'891	6'395

### 3.4 Assurance

#### Nombre de polices

	2017	2018	2019	2020
Bâtiment	208'378	209'987	211'503	213'119
Mobilier	428'272	433'575	438'192	443'999
<b>Total</b>	<b>636'650</b>	<b>643'562</b>	<b>649'695</b>	<b>657'118</b>

#### Capitaux assurés en millions de francs suisses

	2017	2018	2019	2020
Bâtiment*	254'335	258'693	264'040	268'262
Mobilier**	87'554	88'146	89'378	89'646
<b>Total</b>	<b>341'889</b>	<b>346'839</b>	<b>353'418</b>	<b>357'908</b>

\*Couverture «Côté Cour Côté Jardin» comprise / \*\*Sans les coassurances, ni les polices temporaires

#### Primes annuelles émises en millions de francs suisses, hors droit de timbre fédéral et hors rabais

	2017	2018	2019	2020
Bâtiment	165,7	168,4	171,7	174,3
Mobilier	63,8	64,4	65,1	65,4
<b>Total</b>	<b>229,5</b>	<b>232,8</b>	<b>236,8</b>	<b>239,7</b>

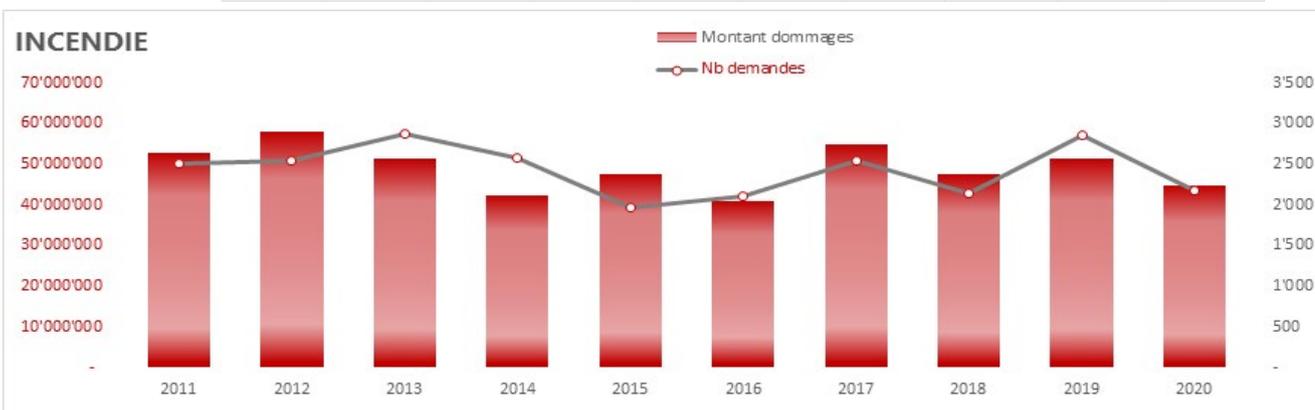
#### Nombre d'estimations de bâtiments

	2017	2018	2019	2020
Bâtiments existants	15'702	14'880	17'191	13'854
Nouvelles constructions	2'109	2'173	2'023	1'939
<b>Total</b>	<b>17'811</b>	<b>17'053</b>	<b>19'214</b>	<b>15'793</b>

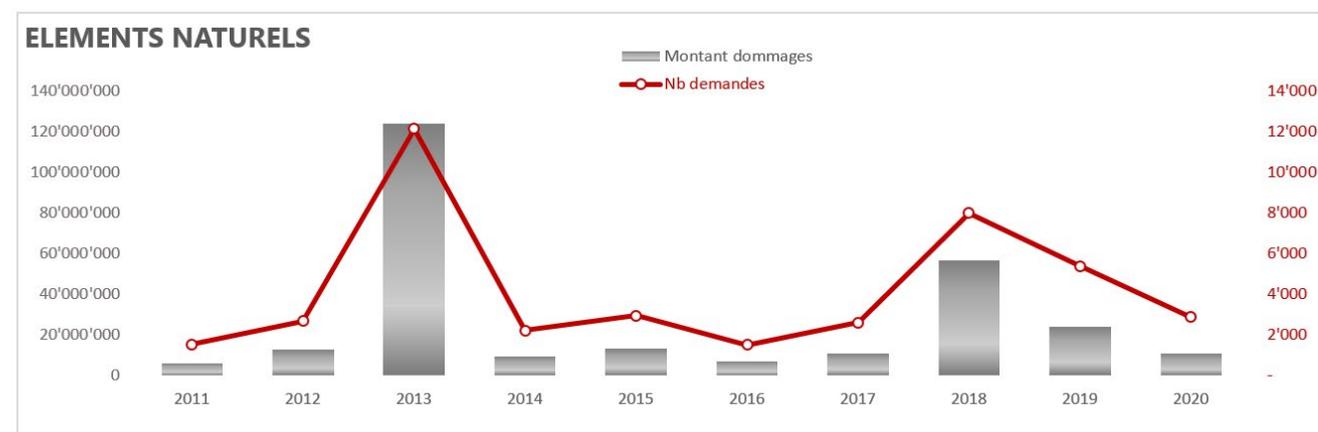
## Evolution du nombre de demandes sinistres et des montants (en millions de francs suisses) indemnisés sur 10 ans\* en incendie et éléments naturels

\*Données réactualisées chaque année (elles ne comprennent pas les dossiers refusés et les dossiers sans suite)

<b>INCENDIE</b>	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Nb demandes</b>	2'511	2'545	2'879	2'583	1'974	2'114	2'541	2'144	2'851	2'181
<b>Montant dommages</b>	52'716'948	57'978'757	51'510'943	42'412'816	47'433'190	40'944'408	54'874'540	47'699'166	51'382'192	44'667'294



<b>ELEMENTS NATURELS</b>	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020
<b>Nb demandes</b>	1'538	2'673	12'150	2'224	2'948	1'509	2'608	7'990	5'379	2'871
<b>Montant dommages</b>	5'988'106	12'669'608	123'920'428	9'219'635	13'301'124	7'057'448	10'635'428	56'478'591	23'807'625	10'637'549



## 4. Faits marquants

### 9>22 janvier – JOJ2020

L'Etablissement s'est mis en mode olympique pour promouvoir le volontariat sapeur-pompier avec ses 200 véhicules sapeurs-pompiers aux couleurs des JOJ2020. Outre le soutien à un événement marquant pour le canton de Vaud, ce parrainage a permis de donner de la visibilité à l'ECA, de rajeunir son image, de véhiculer des messages de prévention et de remercier des partenaires et clients. Quant aux près de 12'000 visiteurs venus au stand sur le parvis de la Vaudoise aréna (Yodli Park) pendant les Jeux, ils ont pu découvrir les messages de prévention incendie mis en forme par le dessinateur Bertschy.

### 8>9 février – important incendie à Payerne

Un important incendie s'est déclaré dans l'Hôtel de la Croix-Blanche à Payerne dans la nuit du 8 au 9 février. Malgré l'intensité du sinistre, les pompiers sont parvenus à empêcher qu'il ne se propage aux maisons voisines ou contiguës. Il a nécessité l'intervention de 45 pompiers et 14 véhicules des SDIS Broye-Vully et Nord vaudois, ainsi que du centre de renfort d'Estavayer. Les dégâts sur le bâtiment sont importants, l'entier de la toiture a disparu et une cinquantaine de personnes ont dû être évacuées. Le montant des dommages s'élève à près de 5,6 millions de francs suisses.

### Mars – COVID-19, plan de continuité pour les corps de sapeurs-pompiers

Pendant toute la période du confinement, le plan de continuité mis en place pour le CTA-118 (Centrale de traitement des alarmes) a permis de garantir son exploitation tant au niveau de son fonctionnement technique qu'humain. Les interventions des sapeurs-pompiers de notre canton (SPV) ont pu être toutes assurées. En parallèle, un Etat-major cantonal a été activé sous le nom d'EM SDIS-COVID19, faisant le lien entre les différents SDIS du canton et l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC), via l'inspecteur cantonal de l'ECA.

### Mars>mai – concours « Dessinez le pompier du futur »

Le concours de dessins organisé dans le cadre du soutien de l'ECA à l'exposition « Du tocsin au 118 » à Morges et destiné aux 8-16 ans sur le thème « Dessinez le pompier du futur », a rencontré un vif succès. Près d'une centaine de dessins ont été exposés durant l'été à l'Espace 81 à Morges. Le choix du jury s'est porté, pour les premiers prix, sur les dessins de deux jeunes filles, Alice et Hélia, retenus pour leur originalité et leur coup de crayon habile.

### Mai – livraison de deux immeubles emblématiques, Château-d'Œx, les Monnaires

Ce projet, qui constitue une offre importante de location destinée aux habitants de la région, s'est terminé comme prévu au printemps 2020. Il comprend 33 logements et 1 espace communautaire. Les résolutions contemporaines des espaces et le choix de matérialité plutôt brute ont séduit les nouveaux locataires. Il reflète la volonté de l'Etablissement à réaliser des immeubles respectueux de l'environnement et générateurs d'économie en termes d'entretien, d'exploitation et d'énergie.

### Juin – campagne de prévention commune des quatre ECA romands contre les orages

Les quatre ECA romands (Vaud, Fribourg, Neuchâtel et Jura) ont décidé d'unir leurs forces pour réaliser une campagne de prévention tout public avant la saison des orages d'été. La campagne commune a été visible sur différents média durant tout le mois de juin. Intitulée

«Ne vous laissez pas surprendre. AvantLaTempête.ch», elle met en avant les bons réflexes à adopter avant la survenance d'un orage. Rien que dans ces quatre cantons, les orages ont causé des sinistres pour plus de 100 millions de francs suisses ces cinq dernières années.

### **25 août – lancement du Fonds EN**

Le 25 août dernier, l'ECA a annoncé le lancement officiel du « Fonds d'encouragement à la prévention des dommages provoqués par les éléments naturels » lors d'une conférence de presse. Celle-ci a eu lieu au Musée cantonal des Beaux-Arts à Lausanne. L'information a rencontré un grand intérêt médiatique et a été diffusée à large échelle. Suite à cela, près de 120 demandes d'allocations pour le Fonds EN ont été déposées par des propriétaires (privés, communes, entreprises).

### **Septembre – l'ECA fait analyser son portefeuille titre par la Fondation Ethos**

L'ECA mandate la fondation Ethos pour une analyse de l'ensemble des fonds en actions détenus dans le portefeuille titres de l'ECA. Le comité de placement, conscient des enjeux de l'ESG (investissements qui prennent en compte les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance) a souhaité mieux connaître le positionnement du portefeuille ECA.

Selon les critères choisis, Ethos considère les placements en actions analysés comme bien positionnés. Les efforts seront poursuivis pour améliorer encore l'empreinte ESG de l'ensemble du portefeuille.

### **Octobre – le nouveau siège de l'ECA se dévoile**

En cette fin d'automne, le nouveau siège de l'ECA se dévoile petit à petit. Le retrait des échafaudages et de la grue laisse place à un magnifique bâtiment dont le vitrage en «double peau» constitue une signature singulière et très esthétique. L'année 2020 a été consacrée au second œuvre, avec notamment la finalisation de la pose des façades, l'installation de toutes les techniques du bâtiment, ainsi que les sols, plafonds et cloisons.

### **30 octobre – livraison du bâtiment RAMA II**

En partenariat avec la ville de Lausanne, le projet d'extension de la RAMA, appelé RAMA II, s'est poursuivi en 2020, conformément au budget et à la planification. Le bâtiment a pu être livré le 30 octobre. Edifié selon les normes de développement durable, celui-ci est destiné à la formation des sapeurs-pompiers. Il permet notamment d'héberger la piste d'exercice des porteurs d'appareil respiratoire. Il abrite également des salles de théorie et un garage pour les véhicules lourds. Il complète les infrastructures existantes sur le site. L'inauguration est prévue en février 2021, dans le respect de la situation sanitaire.

### **5 novembre – une collaboration inédite pour le recrutement des sapeurs-pompiers**

Les ECA romands (Vaud, Fribourg, Neuchâtel, Jura) ont uni leurs forces en 2020 pour lancer une campagne commune de recrutement des sapeurs-pompiers. Dès octobre, des affiches, flyers, un site web complètement revisité, un nouveau logo, ainsi que des campagnes sur les réseaux sociaux ont soutenu la promotion du volontariat sapeurs-pompiers à l'occasion de la traditionnelle journée de recrutement le premier jeudi de novembre (5 novembre).

### **Décembre – meilleure visibilité des trois missions de l'ECA**

L'ECA a pris la décision d'adapter le descripteur de son logo à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2021. L'objectif est de faire ressortir la contribution de l'Établissement à la population vaudoise en exprimant plus clairement ses trois missions d'utilité publique (prévenir, secourir, assurer).

## 5. Activités des divisions

### 5.1. Prévention

**L'ECA poursuit son développement en matière de prévention dans le domaine des incendies et des éléments naturels. Le succès du Fonds d'encouragement à la prévention des dommages provoqués par les éléments naturels (Fonds EN), lancé en août, démontre l'intérêt de nos assurés pour ce type de prestation. Dans le domaine de la prévention incendie, l'Etablissement va participer au niveau suisse à la révision des Prescriptions de Protection Incendie 2026 (PPI-2026). Cela permettra d'avoir, à terme, des prescriptions adaptées à un monde en constante évolution. L'ECA poursuit ainsi sa volonté de faire évoluer la division vers une orientation client accrue, une augmentation des prestations opérationnelles et une gestion du risque plus fine.**

- **3'294** décisions pour des demandes de permis de construire traitées
- **7,8 millions de francs suisses** alloués aux communes et associations de communes pour la modernisation ou l'extension des infrastructures d'alimentation en eau
- **1'284 personnes** ont suivi les formations techniques organisées par la division

#### 5.1.1 Prestations

##### Impacts du semi-confinement (COVID-19)

La situation sanitaire et le semi-confinement ont eu un fort impact sur le fonctionnement interne de la division; les processus de travail ont notamment dû être rapidement adaptés. Le secrétariat de la division a été fortement sollicité, surtout pour la numérisation des dossiers. Grâce au professionnalisme et aux facultés d'adaptation de ses collaborateurs, les prestations courantes de la division ont pu être délivrées à la satisfaction entière de ses clients.

##### Support aux communes

Afin de mieux faire connaître les prestations de l'ECA auprès des communes vaudoises, différentes actions ont été menées en 2020, notamment des formations, de l'accompagnement pour les visites de bâtiments, ainsi que l'édition de deux publications spécifiques (Techno Etudecas présentant des études de cas basés sur des thèmes d'actualité).

Près de 300 sollicitations de communes ont été traitées durant l'année, principalement pour un besoin de clarification des processus ou concernant des thèmes techniques tels que les voies d'évacuation, les installations thermiques ou encore les compartimentages coupe-feu.

##### Formations spécialisées

Le programme de formation a fortement été impacté par la pandémie, qui a conduit à repousser certains cours et à en adapter la logistique.

En appui aux autorités communales, deux sessions de huit demi-journées ont été proposées avec pour thèmes « les bâtiments d'habitation et les exploitations agricoles ». De nouveaux modules dans les domaines du permis d'habiter et de l'exploitation du bâtiment sont également proposés.

La formation pour architectes (niveau AQ 1) est axée sur la prévention des incendies et intègre une sensibilisation à la protection contre les dangers naturels. Cette formation de

trois jours rencontre toujours un grand succès auprès des planificateurs. Trois sessions pour une vingtaine de participants chacune ont été dispensées.

En tant que coordinateur du groupe de formation latin, l'ECA a organisé cinq journées de formation continue regroupant plus de 250 spécialistes de la sécurité incendie. Elles ont été consacrées aux matières dangereuses et liquides inflammables.

Quatre sessions de cinq jours du cours de chargé de sécurité en protection incendie ont été organisées.

Par ailleurs, les collaborateurs de la division sont intervenus notamment durant les cours de spécialiste en protection incendie organisés par l'AEAI et l'Association Vaudoise des Maîtres Ramoneurs, le cours d'expert au Tessin, ainsi que lors de formations destinées aux branches de la restauration (GastroVaud), du métal (AM Suisse) et du chauffage (apprentis AVICV).

Deux «5 à 7» sur les méthodes de preuves (ingénierie) en protection incendie ont aussi été organisés. Ceux-ci ont permis de positionner l'ECA comme acteur du domaine. Les soirées ont rassemblé chacune 50 personnes (maximum autorisé pour cause de pandémie).

## Projets

Deux projets majeurs ont occupé la division durant l'année :

« **Nouvelles prestations incendie** » : ce projet contribue à repositionner l'ECA dans son rôle d'organe de supervision et d'accompagnement des acteurs du domaine de la construction. Il permet aussi de piloter la prévention incendie par une approche de gestion du risque.

Certains outils initialement prévus uniquement pour la prévention incendie doivent être revus afin d'y intégrer la prévention des éléments naturels. C'est le cas notamment de la gestion de la prévention par le risque, du support aux communes et de la gestion de la relation partenaires. La mise en œuvre des autres outils est en cours de définition: conseils et accompagnement pour les projets de construction, gestion des équipements de protection incendie et visite des objets en exploitation.

« **Système d'information géographique** » (**SIGECA**) : ce projet a pour but de mettre à disposition des divisions de l'ECA, un dispositif commun de consultation, d'exploitation, d'analyse et de partage de données géographiques internes et externes, liées à un bâtiment/lieu de risque situé sur le territoire vaudois (partage d'une donnée unique). Il permettra de géolocaliser les bâtiments assurés, de déterminer leur exposition aux risques incendie et éléments naturels, et de mieux les appréhender, que ce soit en matière de prévention, d'intervention des secours ou encore d'assurance.

Un référentiel unique pour les bâtiments et lieux de risque au sein de l'ECA, en lien avec les référentiels officiels cantonaux et fédéraux, est en cours de création et sera disponible pour les utilisateurs début 2021 par l'intermédiaire du portail géographique d'entreprise.

## 5.1.2 Prévention des incendies

### Evolutions du domaine

L'ECA a été sollicité par l'AEAI dans le but de participer à la révision des Prescriptions de Protection Incendie 2026 (PPI-2026) et à la définition des objectifs de protection. Ces travaux auront un fort impact sur le futur de la division. Les prescriptions de protection incendie font

l'objet d'une révision tous les 10 ans. Elle est basée sur des statistiques, des retours d'expérience et les évolutions de l'état de la technique. Elle permet d'avoir des PPI actuelles et adaptées à un monde en constante évolution.

### **Conseils et autorisations**

Le groupe *conseils et autorisations*, délivrant des autorisations spéciales pour les dossiers transmis par la CAMAC, a traité 1'668 demandes de permis de construire en 2020.

### **Contrôles et inspections**

Les chargés d'inspection et les inspecteurs de la police du feu (IPF) ont réalisé 216 inspections dans les bâtiments en exploitation. Il n'y a pas eu d'inspection entre le 16 mars et le 13 mai 2020 en raison du semi-confinement.

156 bâtiments au bénéfice d'une convention avec les services de l'Etat ont été visités (129 crèches et garderies et 27 colonies et internats).

Quant aux bâtiments hors convention, 60 ont été inspectés: 5 bâtiments élevés, 6 bâtiments d'hébergement d'enfants, 16 bâtiments protégés par des installations sprinkler, 24 à la demande des communes, 9 dans le cadre de conseils et 27 à l'initiative de l'ECA.

Ces inspections permettent de vérifier le niveau de sécurisation des bâtiments et sont l'occasion d'apporter des conseils aux propriétaires et aux exploitants. Elles peuvent conduire à la mise en place de nouvelles mesures en partenariat avec les communes.

### **Ingénierie et méthodes de preuves**

Les études «ingénierie» consistent en la réalisation de simulations numériques du développement et de la propagation des fumées, du comportement de structures porteuses sous l'effet de températures élevées et de l'évacuation des personnes.

Environ 30 dossiers ont été traités en 2020, ce qui représente un doublement depuis 2017.

## **5.1.3. Prévention des éléments naturels**

### **Evolution du domaine**

La stratégie éléments naturels 2016-2020 est à présent déployée. Les dernières actions ont été clôturées et les prestations sont opérationnelles.

Plusieurs actions de communication avaient été prévues en début d'année pour faire connaître les prestations de prévention liées aux éléments naturels à nos assurés. En raison de la pandémie, certaines ont dû être annulées, comme Habitat & Jardin, des comptoirs régionaux, etc., mais d'autres actions ont quand même pu être mises sur pied. Elles ont permis une bonne information auprès du public et de nos partenaires. Le point d'orgue de cette année a ainsi été la conférence de presse organisée pour présenter le Fonds EN au grand public. Elle a rencontré un vif intérêt et a bénéficié d'une large couverture médiatique, démontrant l'intérêt des médias pour la prévention dans le domaine des éléments naturels.

### **Demandes de permis de construire**

1'629 dossiers ont été traités au 31 décembre 2020. Ce volume est en légère hausse par rapport à celui de 2019 (1'434).

Une nouvelle directive sur le niveau de sécurité a été publiée afin de définir un niveau

minimum de protection face aux éléments naturels à respecter dans le cadre de la délivrance des autorisations spéciales pour les permis de construire. Cette directive permet d'expliquer le niveau de décision aux maîtres d'ouvrage, aux propriétaires et à leurs mandataires, et assure la proportionnalité et l'égalité de traitement des décisions rendues. Elle est accompagnée par la mise en ligne d'un nouveau formulaire numérique pour les maîtres d'ouvrage dans le cadre de leur demande d'autorisation.

### **Aides financières en matière de protection éléments naturels**

Le Fonds d'encouragement à la prévention des dommages provoqués par les éléments naturels (Fonds EN) est opérationnel depuis le 3<sup>e</sup> trimestre. Suite à la conférence de presse organisée à l'occasion du lancement du Fonds EN auprès du grand public, près de 120 demandes ont été déposées. Certaines ont donné lieu à des allocations pour des mesures améliorant la sécurité des bâtiments concernés.

Par ailleurs, un mandat externe a été initié auprès de la HEIG-VD afin de réaliser une analyse de fonctionnement du Fonds EN et de proposer des pistes d'optimisation. Les résultats doivent permettre, grâce au regard d'une organisation extérieure, d'améliorer encore l'efficacité du Fonds EN après les premiers mois d'exploitation.

## **5.1.4. Participations financières**

L'ECA accorde des soutiens financiers pour les réseaux d'eau (construction d'ouvrages, extension et renouvellement de conduites) utiles pour la défense incendie, ainsi que pour certains équipements techniques de protection contre l'incendie (sprinklers, paratonnerres, détecteurs d'incendie, matériel de secours privé, murs coupe-feu).

### **Réseaux d'eau**

L'année 2020 s'est caractérisée par un ralentissement de l'activité de développement des réseaux d'eau. Cela est dû d'une part à la problématique du chlorothalonil dans une partie des eaux du canton. Des travaux de création ou d'extension de réseaux intercommunaux prévus dans les régions du Gros-de-Vaud et de la Broye ont ainsi été retardés dans l'attente de résultats concernant les possibilités de traitement. D'autre part, il semble que la situation sanitaire a eu un impact sur le nombre de chantiers au cours du dernier trimestre. Il en résulte un montant des allocations promises par l'ECA en baisse à près de 7,8 millions de francs suisses alors que la moyenne des 5 dernières années était de 10 millions de francs suisses.

### **Équipements techniques de sécurité**

Concernant les équipements techniques de protection incendie, l'ECA a alloué 1,3 million de francs suisses, notamment pour des installations sprinkler, de détection incendie et des équipements de protection contre la foudre.

## 5.2 Défense incendie et secours

**La gestion de la crise COVID-19, avec le déclenchement du plan cantonal d'organisation en cas de catastrophe (ORCA) en mars 2020, a fortement impacté les activités de la défense incendie et secours. Un certain nombre de dispositions ont été immédiatement prises pour pouvoir continuer à assurer les interventions des sapeurs-pompiers du canton. En parallèle, la division poursuit ses adaptations structurelles et opérationnelles. Elle a ainsi continué à renforcer les moyens d'intervention spécifiques « éléments naturels » mis à disposition des sapeurs-pompiers. De même, une collaboration inédite a été mise sur pied avec les autres ECA romands, afin de promouvoir d'une même voix le recrutement des sapeurs-pompiers volontaires dans toute la Suisse romande.**

- Au 31.12.2020, **5'087** sapeurs-pompiers volontaires (**14 %** de femmes) sont actifs dans le canton de Vaud, dont **2'667** incorporés aux détachements de premiers secours
- **7,1** millions de francs suisses investis pour le renouvellement des véhicules, des engins et du matériel mis à disposition des corps de sapeurs-pompiers
- **94'757** appels réceptionnés et traités par le CTA-118

### 5.2.1. Aspects législatifs et organisationnels

#### **Modification de la législation en matière de défense incendie et secours**

La commission parlementaire s'était réunie en novembre 2018 pour étudier un certain nombre de points en lien avec la modification de la législation en matière de défense incendie et secours, notamment la modification de la tarification liée aux alarmes intempestives déclenchées par des installations automatiques de détection incendie.

Ce projet de modification légale a été accepté par le Grand Conseil dans sa séance du 26 novembre 2019. Il a été mis en vigueur le 1<sup>er</sup> février 2020. Dès lors, les communes ont une année pour adapter leur règlement en matière de SDIS.

#### **Organisation de l'agglomération lausannoise (VIDIS 20-25)**

Les commissions politique (CCVIDIS) et opérationnelle (COVIDIS) ont poursuivi leurs travaux en 2020. Celles-ci sont destinées à adapter l'organisation de la défense contre l'incendie et des secours, afin de tenir compte de la diminution des disponibilités des effectifs volontaires, principalement en journée.

La COVIDIS s'est penchée sur les principes de répartition des missions et interventions entre le corps des sapeurs-pompiers professionnels du SDIS Lausanne-Epalinges et des volontaires des autres SDIS, sur une base « jour/nuit/week-end et fériés ».

En parallèle, la CCVIDIS, avec le support de la division défense incendie et secours (DDIS), a éclairci les principes juridiques de fonctionnement du système.

## 5.2.2 Prestations opérationnelles

### JOJ2020 (9>22 janvier)

Les dispositifs sécuritaires mis en place sous l'égide de l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC) étaient très bien adaptés et aucun incident en lien direct avec les jeux n'est à signaler au cours de cette manifestation qui a réuni 640'000 personnes sur deux semaines. Les organismes sapeurs-pompiers ont pu assurer leurs missions avec les moyens habituels, aucun événement n'étant à déplorer concernant le domaine de la défense contre l'incendie et de secours.

### COVID-19: déclenchement du plan cantonal d'organisation en cas de catastrophe (ORCA)

Le lundi 16 mars 2020, le Conseil d'Etat prononçait l'état de nécessité par voie d'arrêté et déclenchait le plan ORCA. Au vu de ces décisions, la DDIS a immédiatement pris des dispositions pour faire face à la situation. Ainsi, pendant toute la période du confinement, le plan de continuité mis en place pour le CTA-118 (Centrale de traitement des alarmes) a permis de garantir son exploitation tant au niveau de son fonctionnement technique qu'humain. Les interventions sapeurs-pompiers de notre canton ont pu être toutes assurées. En parallèle, un Etat-major cantonal a été activé sous le nom de «EM SDIS-COVID19», faisant le lien entre les différents SDIS du canton et l'EMCC, via l'inspecteur cantonal de l'ECA.

Le 23 octobre 2020, au vu de la péjoration rapide de la situation pandémique, le plan ORCA a été à nouveau activé par le Conseil d'Etat. Les mesures prises lors de la première vague du printemps et l'expérience acquise ont permis de réactiver dans les plus brefs délais l'organisation et les mesures nécessaires pour faire face à la seconde vague.

### Promotion du volontariat

En 2020, l'ECA et la Fédération vaudoise des sapeurs-pompiers (FVSP) ont adhéré activement à la campagne de promotion du volontariat initiée par l'Établissement cantonal d'assurance et de prévention contre l'incendie et les éléments naturels du canton de Neuchâtel (ECAP). Les instances fribourgeoise et jurassienne ont également rejoint cette campagne dont l'identité visuelle s'accompagne d'un nouveau logo et de slogans communs déclinés sur des bannières, des affiches et des flyers. Elle est également relayée sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram) et sur le site commun [www.118-info.ch](http://www.118-info.ch) réactualisé pour l'occasion. La valorisation des sapeurs-pompiers volontaires auprès de leurs employeurs est un élément clé de cette démarche. Cette campagne de communication soutient également la traditionnelle journée de recrutement fixée le 1<sup>er</sup> jeudi du mois de novembre, soit le 5 novembre cette année.

Malgré la situation tendue à cause du COVID-19 en novembre, 557 nouveaux pompiers (521 en 2019) ont accepté de rejoindre les rangs des sapeurs-pompiers volontaires (dont 28 % de femmes).

## Appels entrants

	2019	2020
Appels directs au 118	19'479	19'117
Appels transférés par les centrales 117, 144 ou autres centrales	4'021	4'240
Appels de collaborateurs ou partenaires de piquet*	1'778	3'213
Appels de sapeurs-pompiers en intervention	15'331	16'707
Appels par radio de sapeurs-pompiers en intervention	10'251	9'244
Appels administratifs divers	21'742	16'933
Appels de techniciens alarmes automatiques	29'300	25'303
<b>Total</b>	<b>101'902</b>	<b>94'757</b>

\*Collaborateurs de piquet ECA: inspecteur DDIS, service télématique, service technique et logistique état-major CTA, service des sinistres et / Partenaires de piquet: membre de l'Etat-major cantonal de conduite (EMCC) et Protection civile vaudoise (PCV)

## Mobilisations

	2019	2020
Alarmes intempestives <sup>1)</sup>	1'070	895
Assistance technique <sup>2)</sup>	2'154	1'988
Défense chimique	114	124
Défense hydrocarbure	1'031	1'030
Défense radioprotection	3	1
Événement naturel	408	302
Lutte contre le feu	1'718	1'641
Renfort autres cantons	13	15
Sauvetage d'animaux	155	160
Sauvetage de personnes	168	195
Secours routier	57	44
<b>Total</b>	<b>6'891</b>	<b>6'395</b>

<sup>1)</sup> Les interventions lors d'alarmes intempestives comprennent par exemple les fausses manipulations, les sabotages ou encore les alarmes déclenchées par des défauts techniques

<sup>2)</sup> L'assistance technique regroupe, entre autres, l'aide aux organisations partenaires à l'évacuation de personnes, le transport d'organes, le retrait des nids de guêpe, ainsi que le sauvetage d'animaux sans urgence

## 5.2.3 Prestations logistiques

### Dotations annuelles en équipements, matériel et véhicules

Au 31 décembre 2020, l'ECA était propriétaire de :

- 319 véhicules
- 364 containers modules berces
- 474 remorques
- 35 pompes sur modules/remorques

Dans le cadre du renouvellement annuel des véhicules et engins standardisés que l'ECA finance et confie aux corps des sapeurs-pompiers du canton, les dotations 2020 ont entraîné un investissement de **7,1 millions** de francs suisses et ont concerné:

Quantité, type et modèle	SDIS bénéficiaires (organes d'intervention)
14 véhicules de transport de personnes et matériel (TPM) /14 containers «dégâts d'eau»/ 14 containers «éclairage»	Livrés en décembre 2019 et janvier 2020 Morget (Denges et St-Prex), Ste-Croix/Pied de la Côte (Ste-Croix), Haut-Lac, Broye-Vully (Payerne), Haute-Broye (Moudon), Cœur de Lavaux (Cully), Oron-Jorat (Oron-la-Ville), Gros-de-Vaud (Echallens et Bercher), Gland-Serine (Gland), Haut-Talent, Etraz Région (Aubonne) et Sorge (Bussigny)
1 voiture inspectorat	Livrée en janvier 2020 Inspectorat cantonal SDIS
3 modules d'extinction 500 litres (héliportable)	Livrés en janvier 2020 Chablais (Aigle), Vallée de Joux (Le Chenit), SDISPE (Château-d'Œx)
1 véhicule de commandement	Livré en avril 2020 Lausanne-Epalinges (Lausanne)
3 modules d'extinction 500 litres (héliportable)	Livrés en mai 2020 Nyon - Dôle (Nyon), Ste-Croix/Pied de la Côte (Ste-Croix), CTL (Réserve)
4 tonnes-pompes avec lance perforante	Livrés en juin 2020 Gros-de-Vaud (Echallens), Haute-Broye (Moudon) et Les Salines (Villars-sur-Ollon et Bex)
3 containers « pompes » éléments naturels	Livrés en juin 2020 Riviera (Saint-Légier), SDISPO (Orbe) et Etraz Région (Rolle)
17 containers (protection à l'objet)	Livrés en août 2020 Etraz Région (Rolle), Sorge (Crissier), Venoge Région (L'Isle), Morget (Morges), Vallée de Joux (Le Chenit), Ouest-Lavaux (Lutry), Alpin (Les Diablerets), de Malley, Prilly et Renens (Renens), Chamberonne (Ecublens), Riviera (Vevey et Montreux), régional du Nord vaudois (Yvonand et Grandson), Haute-Broye (Moudon), Broye-Vully (Valbroye et Payerne) et Les Salines (Bex)
7 remorques poudre 250 kg	Livrées en novembre 2020 Nyon-Dôle (Nyon), Riviera (Montreux), Chablais (Aigle), Broye-Vully (Payerne), Vallée de Joux (Le Chenit), régional du Nord vaudois (Yverdon-les-Bains) et SDISPE (Château-d'Œx)
3 remorques à carburants	Livrées en décembre 2020 Nyon-Dôle (Nyon), Riviera (Montreux) et régional du Nord vaudois (Yverdon-les-Bains)

### **Système d'aide à l'engagement (projet ProSDIS)**

Au terme de la procédure d'appel d'offre public, le système informatique de gestion administrative et financière destiné aux SDIS, remplaçant l'outil actuel (ECADIS), a été adjudgé en décembre 2019 à l'entreprise B. Wahlstroem Engineering Sàrl (Soleure) pour son produit Lodur. Ce deuxième volet, appelé ProSDIS-ad2, vient compléter la version opérationnelle du système d'aide à l'engagement (ProSDIS-op).

Si la situation COVID-19 a complexifié le lancement du projet, il a malgré tout pu débuter en août 2020.

### **Moyens d'intervention «éléments naturels»**

L'ECA a continué à renforcer les moyens d'intervention spécifiques « éléments naturels » mis à disposition des sapeurs-pompiers (en lien avec sa stratégie globale de prévention et de protection contre les éléments naturels). Depuis 2018, de nouveaux moyens d'endiguement mobiles pour la protection à l'objet ont été progressivement mis à disposition des SDIS, et l'équipement personnel des sapeurs-pompiers a été amélioré, en particulier la tenue et le casque portés lors d'événements liés aux EN. En 2020, une nouvelle tranche de matériel EN a été mise à disposition des SDIS, en particulier des containers dégâts d'eau, des pompes et des systèmes de protection à l'objet (moyens d'endiguement mobiles) a été réalisée.

## **5.2.4. Formation cantonale**

### **Formations**

Près de 3'600 sapeurs-pompiers ont participé en 2020 aux cours de base, d'avancement et de perfectionnement dispensés par 202 instructeurs, ce qui représente 378 formations différentes organisées et financées par l'ECA.

A cause de la situation liée au COVID-19, la formation de base des nouveaux instructeurs a par contre dû être annulée par la Coordination suisse des sapeurs-pompiers (CSSP). Elle a été reportée à 2021.

### **Evolution du site de la RAMA (Montheron)**

Une convention pour l'extension des infrastructures du site de formation de la RAMA – propriété commune de l'ECA et de la Ville de Lausanne et mise à disposition des sapeurs-pompiers – avait été signée avec la Ville de Lausanne en juillet 2017. Le projet d'extension (RAMA II), permettant notamment d'héberger la piste d'exercice des porteurs d'appareil respiratoire, a été lancé lors de la cérémonie de pose de la première pierre du 2 octobre 2019.

En 2020, les travaux se sont poursuivis, conformément au budget et à la planification arrêtés. Le bâtiment a pu être livré le 30 octobre 2020. L'inauguration est prévue en 2021, sous réserve de la situation COVID-19.

### **Refonte de la structure cantonale de formation des sapeurs-pompiers**

La décision genevoise de se retirer de la gestion de l'Académie latine de formation des sapeurs-pompiers (ALSP), créée et exploitée conjointement avec l'ECA et le Service de Protection et de Sauvetage (SPSL) de la Ville de Lausanne, a déclenché une réflexion globale en matière de structure de formation des sapeurs-pompiers vaudois.

La refonte de l'organisation de la formation vaudoise permettra ainsi de gérer de manière coordonnée la formation des sapeurs-pompiers professionnels et volontaires et de dégager des synergies dans ce domaine, de régler l'exploitation des infrastructures communes sises à la Rama et d'exploiter conjointement la nouvelle ALSP. Elle sera formalisée par la signature d'une convention entre l'ECA et la Ville de Lausanne au cours du premier trimestre 2021.

### **Acquisition d'un simulateur de fuites « atomique / bactériologique / chimique » (ABC)**

Le simulateur de fuites ABC, acquis conjointement par l'ECA et la DGE, a été réceptionné en septembre 2020. Ce simulateur sera installé annuellement pour une durée de quatre semaines dans chacun des huit SDIS ABC. En outre, il sera utilisé dans le cadre de cours cantonaux et du module de formation ABC de l'ALSP.

## 5.3 Assurance

**La division assurance a continué en 2020 à renforcer son orientation client et ses outils digitaux. Elle a mis aussi un certain nombre de mesures en place pour pouvoir à terme fournir des conseils ciblés d'assurance et de prévention proactive à ses clients. L'année passée sous revue a été marquée par une réactivité immédiate lors de l'annonce du semi-confinement. En effet, tous les collaborateurs de la division ont pu être aussitôt opérationnels en télétravail sans conséquences pour les clients, assurés et partenaires de l'Etablissement. Les choix stratégiques des dernières années, les évolutions au niveau des nouvelles technologies, comme la numérisation des dossiers, ainsi que l'utilisation de systèmes partagés ont permis cette transition rapide.**

- Au 31.12.20, le nombre de polices s'établit à **657'118**, dont 213'119 pour les bâtiments et 443'999 pour le mobilier
- **15'793** estimations de bâtiments ont été effectuées
- **7** incendies ont entraîné des dégâts supérieurs au million de francs suisses chacun

### 5.3.1 Evolution du capital assuré et des primes annuelles

**Bâtiments:** au 31 décembre 2020, le portefeuille comprend 213'119 polices, accusant une augmentation de 0,8 % par rapport à 2019. Le capital immobilier assuré se monte à 268,3 milliards de francs suisses, en augmentation de 1,6 %. 5'053 bâtiments sont en cours de construction, en baisse de 9,7 % en comparaison à la moyenne des cinq années précédentes. Le montant des primes calculées croît de 1,5 % pour atteindre 174,3 millions de francs suisses. Le taux de prime moyen de 0,65 ‰ reste identique depuis 2004. Pour sa part, le complément d'assurance bâtiment «Côté Cour Côté Jardin» concerne 129'222 polices, en progression de 3,4 % par rapport à l'année précédente.

**Mobilier:** toutes catégories mobilières confondues (ménages, industrie, artisanat, métiers de la terre, moyens de transport), le nombre de polices s'établit à 443'999 (+ 1,33 %) pour un capital assuré de 89,6 milliards de francs suisses, en augmentation de 0,3 % par rapport à 2019. Les primes calculées (0,35 ‰) représentent 65,4 millions de francs suisses.

#### Parts du portefeuille d'assurance

Parts (en %)	Capital	Primes
Bâtiments (y compris les couvertures complémentaires et facultatives)	75 %	72,7 %
Mobilier (sans les coassurances, ni les assurances temporaires)	25 %	27,3 %

## 5.3.2 Prestations d'assurance

### Impacts du semi-confinement (COVID-19)

Le 16 mars 2020, à midi, la division assurance a dû renvoyer tous ses collaborateurs en télétravail; ils ont pu être immédiatement opérationnels à 100 %. Les choix stratégiques des dernières années (nouvelle organisation de la division dès fin 2018), les évolutions au niveau des nouvelles technologies (numéro 0800, technologie Skype, dossiers numérisés sur la GED probante), ainsi que l'utilisation de systèmes partagés ont permis la transition d'une activité présentielle au télétravail sans conséquences pour les clients, assurés et partenaires de l'Etablissement.

Cette transition fluide et efficace est également le résultat d'une proactivité du management, qui avait anticipé les impacts opérationnels et avait mis en place les directives nécessaires avant même que les autorités aient pris des décisions. L'efficacité des équipes a pu être maintenue pendant toute la durée du confinement, ainsi que lors de la reprise. Les agences ont été de nouveau ouvertes, dès que la situation sanitaire le permettait.

Pour ce qui est des estimateurs de bâtiments, l'objectif de visites a dû être réduit. Pour combler le manque de revenus, l'ECA a décidé de garantir leur indemnité pendant le confinement.

Des événements importants tels que la «Journée de la technique du bâtiment» pour les estimateurs, avec un panel important de référents externes, ainsi que la première participation au «Forum des courtiers d'assurance», dans le but de renforcer la visibilité externe dans le monde de l'assurance, ont été reportés.

### Gestion opérationnelle

En 2020, des objectifs ambitieux ont été fixés en termes de service à la clientèle. Les visites auprès des clients se sont professionnalisées, les directives d'assurance et de sinistres ont toutes été revues pour renforcer l'orientation client. La division a fait face à plus de 500'000 contacts de clients en une année, soit par le web, par téléphone, en agence, lors de constats, suite à un courrier, à une déclaration de sinistres, ou encore par e-mail (pour des questions d'ordre général, pour de la gestion d'assurances ou pour le suivi de sinistres en cours). Une attention particulière a été portée sur un contact direct de qualité avec le client, qu'il soit privé ou une entreprise, une commune ou encore une institution. Cette prestation va être considérablement développée ces prochaines années. L'accent sera ainsi mis sur une stratégie «multicanal» dont le conseil de proximité sera une des prestations-clé.

### Estimation des bâtiments

Les 11 commissions d'estimation des bâtiments (CEB), fortes de 153 spécialistes des constructions mandatés par l'ECA, ont procédé à 15'793 estimations en 2020, contre 19'214 en 2019. Cette diminution de 17,8 % est due aux mesures restrictives lors de l'épidémie COVID-19. Parmi les estimations de nouvelles constructions les plus importantes on peut citer: un bâtiment d'utilité publique estimé à 102 millions de francs suisses\*, un complexe médical de 53 millions de francs suisses\* et un bâtiment commercial de 32 millions de francs suisses\*.

\*Les montants indiqués sont des valeurs de reconstruction ECA, à ne pas confondre avec la valeur de construction

## Indices

- Bâtiments: l'indice des bâtiments demeure inchangé à 125 points.
- Mobilier: l'indice du mobilier de ménage demeure inchangé à 114 points.

### 5.3.3 Sinistres

#### Généralités\*

Durant l'année 2020, 8'105 demandes d'indemnité de sinistre ont été annoncées à l'ECA (dont 10,5 % pour des dommages survenus les années précédentes), contre 12'228 au 31 décembre 2019 (- 33,7 %). La charge annoncée de sinistres se monte à 58,8 millions de francs suisses (dont 5,9 % pour des dommages survenus les années précédentes), contre 76,3 millions de francs suisses en 2019 (- 22,9 %).

\*Observation de l'ensemble des dossiers enregistrés **y compris** les dossiers refusés et sans suite

#### Incendies

La charge totale des incendies enregistrés en 2020 (dont 8,7 % pour des dommages survenus les années précédentes), tenant compte des dégâts de la foudre, s'est chiffrée à 46,5 millions de francs suisses, en diminution de 6 % par rapport à 2019.

Quant au nombre de dossiers ouverts au cours de cet exercice concernant des sinistres survenus en 2020, il s'inscrit à 2'668, en diminution par rapport à l'année précédente (- 18,6 %).

#### Nombre\* d'incendies ayant causé des dégâts supérieurs au million de francs suisses:

7 incendies ont coûté plus de 20 millions de francs suisses. A eux seuls, ils représentent 45 % de la somme des dommages survenus dans l'année.

2020	2019	2018	2017	2016	2015	2014	2013	2012	2011
7	10	11	13	7	9	8	13	13	8

\*Etats réactualisés chaque année

#### Lieu

#### Montant du dommage

(en millions de francs suisses)

Hôtel à Payerne (9 février)	5,6
Feu de toiture d'un bâtiment d'habitation à Montmagny (8 mai)	1,7
Déchetterie de St-Prex (29 juin)	5,8
Habitation individuelle à St-Légier (13 août)	1
Feu de toiture d'une halle industrielle à Roche VD	2,9

(5 septembre) Centre collecteur à Bercher	2
(13 octobre) Magasin de sport à Gland	1,2
(27 octobre)	

### **Eléments naturels**

La charge totale des sinistres éléments naturels enregistrés en 2020 (dont 11,5 % pour des dommages survenus les années précédentes), s'est chiffrée à plus de 12,3 millions de francs suisses en diminution de 54,2 % par rapport à 2019.

Quant au nombre de dossiers ouverts au cours de cet exercice concernant des sinistres survenus en 2020, il s'inscrit à 4'586, en diminution par rapport à 2019 (- 42,5 %).

### **Dommmages éléments naturels marquants**

<u>Evénement</u>	<u>Nombre de dossiers ouverts</u>	<u>Montant des dommages</u> (en millions de francs suisses)
Tempête PETRA (3-4 avril)	513	1,5
Tempête CIARA (Sabine - CH All.) (9-11 février)	916	1,7
Inondations, grêle et ouragan région Gros-de-Vaud (13 juin)	347	1,5

## 6. Services généraux

**Les services généraux comptabilisent près d'une centaine de collaborateurs qui viennent en soutien des trois missions de l'ECA (prévention, secours, assurance) et participent au développement de l'entreprise. Ils sont rattachés pour certains à la direction générale (informatique, gestion des risques, gestion des projets) et pour d'autres à la division des services transversaux (ressources humaines, affaires juridiques, communication, sécurité et facility management, centre de formation).**

- **7'314 personnes** ont été formées au «réflexe prévention»
- **Plus de 9'000 abonnés** suivent l'actualité et les conseils de prévention de l'ECA sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn et YouTube)

### 6.1 Gestion des risques et projets

**Gestion des risques:** l'année 2020 a vu des développements importants en matière de gestion des risques. Des avancements significatifs ont ainsi été réalisés dans le processus d'établissement de plans de continuité liés aux besoins provoqués par la crise COVID-19. De nombreuses mesures permettant d'assurer la continuité des activités clés ont pu être formalisées et testées par la même occasion.

Par ailleurs, une revue complète des risques majeurs pour l'Etablissement a aussi été réalisée, afin de réévaluer ceux déjà identifiés et de formaliser les éventuels nouveaux sujets de risque.

**Projets:** dans le cadre de la transformation et de la modernisation des processus de l'Etablissement, le programme de digitalisation DIGECA a rendu en 2020 une partie importante des livrables. Ainsi, la classification documentaire (taxonomie), la mise en œuvre d'une démarche de GED probante ou encore la validation d'une initiative expérimentale d'intelligence artificielle, au service de la classification documentaire, ont grandement contribué à augmenter l'efficacité des différents services concernés.

Un grand nombre d'autres projets ont aussi pu progresser durant l'année passée sous revue, notamment la dématérialisation du traitement des poursuites mobilières, la facturation et le paiement électroniques (eBill), de même que le projet SIGECA relatif à la représentation graphique des données.

### 6.2 Services des technologies et de l'information

**Impacts du semi-confinement (COVID-19):** la première vague de la pandémie a fortement impacté les activités des services des technologies et de l'information (STI) de l'ECA. La mise en place rapide, immédiate et généralisée du télétravail pour les quelque 300 collaborateurs de l'Etablissement a toutefois pu se faire sans accroc au mois de mars. Il faut souligner l'excellent travail d'anticipation de l'équipe systèmes qui a permis d'ajuster en dernière minute les détails pour réussir cette prouesse. Ainsi, deux semaines avant le semi-confinement, des analyses d'impacts et de besoins avaient été réalisées concernant la bande passante nécessaire et son ajustement, l'acquisition des licences VPN, ainsi que le support et la formation des collaborateurs au logiciel d'authentification.

**Projets informatiques majeurs:** l'ECA continue son processus de transformation digitale avec l'introduction d'un certain nombre de nouveaux outils opérationnels majeurs dans la gestion des données (gestion documentaire, base de données, flux financiers etc.). La préparation de l'infrastructure informatique pour ECAVENIR génère également une charge de travail conséquente pour les équipes concernées.

La migration vers un nouveau CRM (Microsoft Dynamics CRM), un outil moderne, est une réussite dont l'Etablissement peut déjà mesurer les bienfaits sur d'autres projets. La plateforme est transverse et est ainsi le point de pivot pour l'ensemble des contacts de l'ECA. En 2021, son intégration va s'étendre à d'autres solutions informatiques.

Par ailleurs, un certain nombre de processus et de formulaires ont été digitalisés pour des questions de simplification, de documentation et de traçabilité des décisions.

**Télématique:** le service télématique a œuvré en 2020 pour apporter des améliorations continues au système d'aide à l'engagement (ProSDIS). Des efforts importants ont été réalisés pour stabiliser, identifier et qualifier des éventuels incidents. L'objectif est de pouvoir offrir une plateforme opérationnelle répondant au niveau d'exigence requis par les missions de sécurité publique de l'Etablissement.

Par ailleurs, un projet de modernisation du réseau de radiocommunication des sapeurs-pompier du canton de Vaud a également débuté. Celui-ci apporte de nombreux avantages, dont une base technologique moderne, une qualité audio améliorée, davantage de fonctionnalités et une sécurité renforcée.

Le premier véhicule de commandement a été mis en service et est opérationnel. Ce véhicule embarque des technologies de dernière génération, que ce soit au niveau des systèmes de communication, de vidéo et visualisation, de domotique embarquée et d'informatique.

## 6.3 Communication

**Sensibilisation à la prévention et promotion du volontariat:** l'opération de sponsoring des JOJ2020 qui ont eu lieu du 9 au 22 janvier a été couronnée de succès. Outre le soutien à un événement marquant et fédérateur pour le canton de Vaud, elle a permis de donner de la visibilité à l'ECA, de rajeunir son image, de véhiculer des messages de prévention auprès des familles (12'000 visiteurs au stand situé sur le parvis de la Vaudoise aréna), de rassembler et souder les équipes de collaborateurs au Vortex et de remercier des partenaires et clients. Diverses actions de communication ont ainsi été organisées, dont des affiches, un logo composite sur différents supports (pour les camions, les give-away etc.), des campagnes média, ainsi que des événements.

**Campagnes:** les ECA romands, sur initiative de l'ECA Vaud, ont mis sur pied une campagne de prévention destinée à sensibiliser les propriétaires et locataires aux mesures préventives à l'annonce d'un orage. Cette campagne déroulée sur la RTS et d'autres chaînes TV, les réseaux sociaux et sur différents supports digitaux, a été visionnée par 2,3 millions de téléspectateurs romands qui l'ont vue en moyenne 5 fois. Elle sera reconduite à l'été 2021.

**Sponsoring:** malgré l'annulation de nombreux événements suite aux mesures sanitaires imposées par le COVID-19, les soutiens à diverses institutions culturelles avec lesquelles l'Etablissement a établi des relations de longue date, comme le Théâtre du Jorat, ont été maintenus en 2020.

**Internet et réseaux sociaux:** près de 9'000 personnes suivent les actualités de l'Etablissement à fin décembre sur les réseaux sociaux (LinkedIn, Facebook, Instagram et YouTube). Les informations ayant eu le plus de succès en 2020 concernent les sapeurs-pompiers et les mesures de prévention.

**Médias:** le lancement du Fonds EN a rencontré un vif intérêt médiatique lors de la conférence de presse organisée le 25 août au Musée cantonal des Beaux-Arts à Lausanne. Près d'une quinzaine d'articles et de reportages radio/TV ont été réalisés sur le thème, générant près de 120 demandes de financement dans les semaines qui ont suivi.

## 6.4 Service des ressources humaines

Outre l'accompagnement du management et du personnel dans le cadre des mesures liées au confinement, le service a été fortement engagé sur différents projets majeurs.

**L'adjudication du contrat assurance accidents (LAA) de l'Etablissement:** le contrat assurance accident avec la Generali prenant fin au 31.12.2020, un nouveau marché public a été lancé. La Vaudoise Assurances a réuni le plus grand nombre de critères lui permettant l'adjudication de ce marché pour les 5 prochaines années.

**L'accompagnement des évolutions:** un certain nombre d'actions ont été menées afin d'accompagner les collaborateurs et de faciliter la transition en vue notamment de l'emménagement dans le nouveau siège, parmi lesquelles des visites de chantier et des ateliers « ambassadeurs ».

**Nouveau processus de gestion de la performance et des entretiens annuels:** une réflexion pour l'établissement d'un nouveau processus a été menée avec une approche participative. 30 personnes issues des diverses entités de l'entreprise et représentant les divers genres, anciennetés et tranches d'âge, ont participé à trois ateliers, dont deux à distance, qui ont abouti à une proposition de nouveau processus qui sera validée par le comité de direction.

## 6.5 Service juridique

Sur le nombre de procédures judiciaires ouvertes en 2020 (80), le service juridique a pu en clôturer 24. Elles concernent principalement des actions en responsabilité civile, les autorisations de construire et les litiges en lien avec le bail à loyer.

Dans le cadre de l'important projet de construction du nouveau siège de l'ECA, de nombreux appels d'offres, soumis à la procédure des marchés publics, ont été lancés depuis 4 ans et sont à bout touchant. Seul un recours a été déposé.

Durant la période de la première vague de semi-confinement, le service juridique est intervenu pour rédiger les courriers à l'attention des entreprises actives sur le chantier pour leur rappeler leurs devoirs et obligations, afin de maintenir leurs prestations en termes de qualité, amplitude et délais. Enfin, le service juridique participe activement au projet de numérisation des documents en cours à l'ECA, surtout en ce qui concerne le volet de certification de la qualité probante du processus de dématérialisation des documents.

## 6.6 Sécurité et facility management (SFM)

En charge des bâtiments d'exploitation et de la sécurité pour l'ECA, le SFM a continué en 2020 à être fortement engagé dans les préparatifs pour le nouveau siège de l'ECA. Les tâches ont consisté d'une part à finaliser les concepts et les processus d'exploitation. D'autre part, il a aussi fallu préparer la transition et la prise en charge d'un bâtiment d'une complexité sans comparaison avec les bâtiments d'aujourd'hui, tout en maintenant le service aux collaborateurs dans les locaux actuels.

Par ailleurs, le SFM a été fortement sollicité dans le cadre de la gestion de la crise COVID-19. Le responsable SFM a été engagé dans la cellule de suivi et l'équipe a été mise à contribution pour assurer toute la logistique du matériel (masques, désinfection, plexiglas etc.). Afin de faciliter les processus de distribution du courrier entrant et de respecter les normes sanitaires, un système de scannage des documents a été mis sur pied avec succès et est toujours utilisé aujourd'hui.

## 6.7 Centre de formation (CFECA)

L'année a fortement été marquée par l'épisode COVID-19. La mise en place rapide d'un plan de protection des usagers du centre et des participants aux cours de sensibilisation a permis le maintien des activités, dans une proportion réduite et en sécurité. Ce ne sont toutefois pas moins de 250 actions de formations qui ont dû être annulées.

**Exposition et sensibilisation grand public:** en 2020, 7'314 personnes ont quand même pu acquérir le « réflexe prévention » en visitant l'exposition (2'244 visiteurs) dédiée aux dangers du feu et des éléments naturels au centre de formation ou être formées à l'utilisation des petits moyens d'extinction lors de cours de sensibilisation (5'070 participants). Parmi ceux-ci, le cours spécialisé pour éducateurs et éducatrices de la petite enfance a rencontré un vif succès en accueillant plus de 200 participants (57 en 2019). Par ailleurs, il en va de même pour les journées annuelles de formation mises sur pied sur les divers sites du CHUV à travers le canton qui ont pu être organisées sur 30 jours.

**Présence de l'ECA lors de manifestations:** en 2020, l'ensemble des 13 comptoirs régionaux, stands ou salons ont été annulés à partir du mois de mars, parmi lesquels Habitat & Jardin. Seule l'opération pour les JOJ2020 a pu se faire en début d'année. Le stand de l'ECA sur le parvis de la Vaudoise aréna (Yodli Park) a accueilli près de 12'000 visiteurs du 9 au 22 janvier. Ils ont pu découvrir les messages de prévention incendie mis en forme par le dessinateur Bertschy.

## 7. Finances

**Malgré les incertitudes liées à la situation sanitaire et économique, l'ECA réalise un résultat finalement satisfaisant. Il constitue une base solide pour entamer l'année suivante. Le résultat technique, hors produits financiers, se situe à un bon niveau et se fixe à 41 millions. Il reflète une charge de sinistres historiquement faible sur le front des éléments naturels, ainsi que des participations financières de prévention et de défense incendie et secours en légère diminution suite au ralentissement global de l'activité dans le canton.**

**Côté placements, l'année 2020 a été une année de complète volatilité, marquée par le COVID-19. Après une chute vertigineuse, le résultat s'établit à un niveau meilleur qu'attendu.**

**Le résultat net s'établit à 83,4 millions. Cette bonne situation a permis de provisionner sur l'exercice 2020 le montant de 24 millions correspondant à une participation aux excédents de 10 % (du total des primes) qui est accordée aux assurés lors de l'émission des primes début 2021.**

- Résultat technique (hors placements): **41,2** millions de francs suisses
- Résultat net: **83,4** millions de francs suisses
- Charge des sinistres: **46,1** millions de francs suisses
- Participations de prévention et défense incendie et secours: **40,7** millions de francs suisses
- Investissements en immobilisations corporelles et incorporelles: **13,9** millions de francs suisses
- Investissements dans l'immobilier: **47,7** millions de francs suisses
  - o Immeubles de rendement: 20
  - o Immeubles d'exploitation: 27,7
- Performance des placements, toutes classes d'actifs confondues: **3,4 %**
- Réserves de fluctuation actuarielle et financière: **727,7** millions de francs suisses

### 7.1. Organisation

Un certain nombre de mesures ont été mises en place afin de soutenir nos assurés en situation délicate à cause des mesures sanitaires mises en place pour lutter contre le coronavirus. Ainsi, l'accent a été mis sur la flexibilité quant aux arriérés, demandes de délais ou d'échelonnement de paiements.

Par ailleurs, les services financiers ont poursuivi leur transformation, au travers de projets d'automatisation et de digitalisation des activités courantes pour optimiser la qualité de service aux clients, ainsi qu'aux prestataires internes et externes. La numérisation de la facturation a ainsi pu être développée pour offrir la prestation eBill à nos assurés.

### 7.2. Commentaires généraux sur les comptes

L'ECA établit ses comptes conformément au référentiel Swiss GAAP RPC et en application des recommandations spécifiques à sa branche (RPC 41).

Le résultat net s'établit à 83 millions de francs suisses. Les provisions pour fluctuations actuarielles et financières sont dotées à hauteur de leurs valeurs cibles optimum et le Fonds

d'encouragement à la prévention des dommages provoqués par les éléments naturels est doté à hauteur de 5 millions de francs suisses. Cette bonne situation a permis de provisionner sur l'exercice 2020 le montant correspondant à une participation aux excédents de 10 % qui sera accordée aux assurés lors de l'émission des primes début 2021.

La charge financière des dommages liés aux éléments naturels est historiquement faible au regard de la moyenne des 5 dernières années (- 75 %), tout comme celle des dommages liés aux incendies qui enregistrent également une diminution au regard de la moyenne des 10 dernières années (- 15 %). La charge financière totale des sinistres se fixe ainsi à 46 millions de francs suisses, très en deçà de l'année précédente (73 millions de francs suisses).

Le ralentissement induit par la pandémie est visible dans le faible niveau des participations financières accordées cette année au bénéfice du Canton, des communes et des particuliers. Elles atteignent au total 41 millions de francs suisses (46 millions en 2019), respectivement 9 millions de francs suisses pour la prévention et 32 millions de francs suisses pour la défense incendie et secours. Malgré d'importants projets de transformation permettant d'améliorer les prestations envers les assurés, les charges d'exploitation, hors amortissements, demeurent contenues cette année.

Côté placements, l'année 2020 a été une année de complète volatilité. Avec le coup d'arrêt brutal porté par les mesures sanitaires mises en place au mois de mars, et face aux mesures de confinement prises à l'échelle mondiale, les indices boursiers s'effondrent, présageant le pire et réduisant à néant l'excellente année 2019. Cependant, en dépit des craintes liées à la pandémie, les marchés ont pour la plupart redressé la barre en fin d'année, en grande partie grâce à l'action rapide des banques centrales et des gouvernements. La performance globale nette des actifs de l'ECA s'élève à + 3,4 %.

Les annexes aux comptes, dans le document « Etats financiers », fournissent des informations détaillées sur le résultat financier et ses différentes composantes.

### **7.3. Rémunération du conseil d'administration et de la direction**

Le conseil d'administration est composé d'un président et de huit membres nommés par le Conseil d'Etat pour une durée de quatre ans. En 2020, il a tenu 8 séances en plenum, 32 séances régulières de comités, ainsi que quelque 20 autres réunions pour une rémunération de 606'467 francs suisses\*.

\*Les indemnités versées aux administrateurs Béatrice Métraux et Jean-Yves Pidoux sont reversées respectivement à l'Etat de Vaud et à la commune de Lausanne.

Le comité de direction est composé du directeur général et de cinq membres. Sa rémunération se monte à 1'148'102,60 francs suisses. Le directeur général est nommé par le Conseil d'Etat sur proposition du conseil d'administration, les directeurs sont nommés par le conseil d'administration sur proposition du directeur général.

## 7.4. Commentaires sur la gestion immobilière

L'ECA, fort de son expérience en matière d'immobilier, cherche à réaliser des ouvrages à haute valeur ajoutée, tant dans leur architecture que dans leurs qualités fonctionnelles et énergétiques. Il a adapté sa politique et intègre désormais systématiquement des systèmes respectueux de l'environnement dans ses constructions et rénovations (panneaux solaires, sondes géothermiques, isolation aux normes, etc). Les objets mis en location sont accessibles à la population vaudoise dans son plus grand nombre.

Les activités immobilières se sont développées en 2020 selon 4 axes principaux: la construction, les mises en valeur, ainsi que l'entretien et la gestion du patrimoine.

### 7.4.1 Constructions

#### Réalisations 2020:

- **Château-d'Œx, Les Monnaies:** les deux bâtiments totalisant 33 logements et un espace communautaire se sont achevés au début de l'été. En fin d'année, 22 logements sont occupés.
- **Lausanne, avenue de Menthon:** la construction de 14 logements et de 2 surfaces commerciales s'est achevée cet été et a sitôt été louée dans son intégralité. La localisation au cœur de la Cité à Lausanne et la rareté de l'objet en font un ouvrage très prisé dans un contexte urbain dense.

#### En cours de construction:

- **Lausanne, Le Désert:** le chantier se déroule à bonne allure malgré les inconvénients et adaptations liés à la pandémie du COVID-19. La livraison de 70 logements, une crèche et des surfaces d'activités est prévue pour le printemps 2022.
- **Bex, Bex-Jardins:** le conseil d'administration de l'ECA a décidé de poursuivre le développement du site par la construction de 3 immeubles en étape 2. Sur la base de l'expérience acquise, 31 logements seront ainsi réalisés dès 2021. L'architecture sera orientée vers la nature, avec des espaces extérieurs et des aménagements qualitatifs pour que l'attrait du site perdure à l'avenir.

### 7.4.2 Mises en valeur

**Lausanne, Grangette, Le Hameau:** en parallèle à la construction du siège, l'actuel centre de formation (CFECA) fait l'objet d'une stratégie de mise en valeur. Un mandat a été confié à un mandataire externe pour la recherche d'un locataire dès le déménagement des activités du CFECA au nouveau siège.

**Pully, Chamblandes-Dessous:** les démarches se poursuivent en vue de l'obtention du plan d'affectation retardé notamment en raison de la pandémie. La réalisation de 70 logements ainsi que de 2000 m<sup>2</sup> de surfaces administratives ou de services pourrait débuter fin 2022.

**Yverdon-les-Bains, Parc scientifique et technologique (PST):** ce dernier connaît un fort développement depuis 2017. Les projets de construction se concrétisent avec de nombreuses réalisations sur le site. La vente des terrains s'est toutefois ralentie en 2020 et l'exploitation des infrastructures de loisirs construites est contrariée par la situation sanitaire.

### 7.4.3 Patrimoine

**Valorisation:** en parallèle aux activités de construction, les immeubles existants font l'objet de rénovations importantes (rendues nécessaires par l'ancienneté des réalisations et la mise en conformité des standards de confort d'usage et énergétique actuels). Celles-ci concernent les bâtiments de la route Suisse à Coppet, de la rue de Fontenay à Yverdon et les Terrailles à Cossonay.

**Gestion:** au total, ce sont 48 millions de francs suisses qui ont été investis dans les activités immobilières en 2020, soit 40 % de plus que l'année passée, reflétant l'intensification des activités immobilières sur l'année. 20 millions de francs suisses ont été investis dans les immeubles de placement et 28 millions de francs suisses dans les immeubles d'exploitation.

Le développement des activités de construction, ainsi que la taille croissante du parc immobilier de l'ECA, ont conduit à initier un projet de réorganisation soutenu par l'implémentation d'un outil de gestion du patrimoine. La solution qui devra être opérationnelle en 2021 intégrera l'encaissement des loyers par l'ECA et fournira également des outils de pilotage indispensables, ainsi que des processus standardisés correspondants aux règles du métier.

### 7.5. Commentaires sur la gestion des valeurs mobilières

L'ECA définit la stratégie de placement et en délègue la réalisation à travers des mandats confiés à des partenaires bancaires. La performance 2020 se monte à 3,4 %, nette de tous frais, une marque légèrement plus élevée que la performance attendue pour l'année. Elle n'est que marginalement en retrait de la moyenne historique des 10 dernières années (4 %), grâce à une large diversification et à un rebalancement adéquat des portefeuilles. En effet, le résultat final ne dit rien de l'amplitude extrême des variations de performances observées cette année. En termes de contribution à la performance, ce sont une fois de plus les actions qui sortent leur épingle du jeu en réalisant 2/3 de la performance globale, tandis qu'elles pèsent pour 1/3 seulement dans l'allocation.

Les actifs les plus performants sont les valeurs réelles avec, dans l'ordre, les actions étrangères (+ 6,9 %), le private equity (+ 6,3 %), les actions suisses (+ 4,7 %) et l'immobilier direct suisse (+ 3,1 %), tandis que les valeurs nominales sont en retrait (+ 3,4 % pour les obligations en monnaies étrangères, + 0,9 % pour les obligations en francs suisses). Ainsi, hormis l'immobilier étranger (- 7,0 %), toutes les classes d'actifs ont une contribution positive à la performance.

### 7.6. Provisions pour fluctuation actuarielle et pour risques liés aux placements de capitaux

La valeur cible des provisions est calculée dans le cadre d'une analyse *d'Asset & Liabilities Management (ALM)* basée sur les propres données historiques statistiques de l'ECA. Ainsi, afin de couvrir les risques liés aux dommages dus aux incendies et aux éléments naturels d'une part, et ceux inhérents aux marchés financiers d'autre part, l'analyse a évalué le besoin de réserve à 2,01 ‰ de l'ensemble des capitaux assurés par l'ECA. Elle doit permettre de couvrir les coûts d'un événement majeur dont la survenance est exceptionnelle (survenance 1 fois tous les 400 ans).

## **7.7. Révision et approbation des comptes**

L'organe de révision BDO a effectué un contrôle intermédiaire des comptes, ainsi que le contrôle de l'existence du Système de Contrôle Interne (SCI) du 2 au 6 novembre 2020.

L'audit final des comptes annuels, comprenant le bilan, le compte de résultat, le flux de trésorerie, le tableau des capitaux propres et l'annexe, a été réalisé du 25 janvier au 5 février 2021. La révision a conclu à la conformité des comptes, selon les normes d'audit suisse 890 et les exigences de la recommandation spécifique à la présentation des comptes des assureurs maladie et incendie (RPC 41).

## 7.8. Bilan au 31 décembre

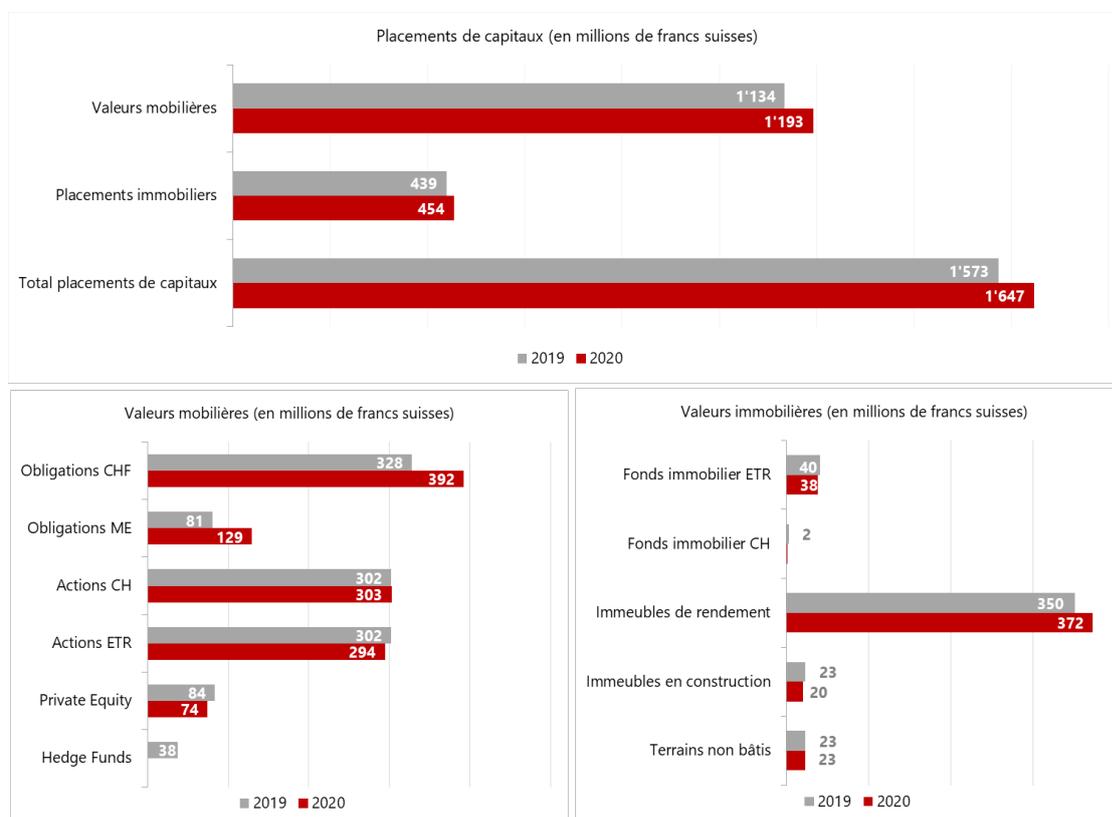
**Bilan au 31 décembre 2020** (en milliers de francs suisses)

2020

2019

<b>ACTIF</b>			
<b>Actifs immobilisés</b>	Placements de capitaux	1'647'071	1'573'156
	Immobilisations corporelles	130'731	102'493
	Immobilisations incorporelles	9'180	8'642
		<b>1'786'982</b>	<b>1'684'291</b>
<b>Actifs circulants</b>	Actifs de régularisation	2'304	3'260
	Créances	19'220	20'624
	Liquidités	68'456	107'946
		<b>89'980</b>	<b>131'830</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>1'876'961</b>	<b>1'816'121</b>
<b>PASSIF</b>			
<b>Capitaux propres</b>	Réserves provenant de bénéfices accumulés	768'675	704'613
	Résultat net de l'exercice	83'444	64'062
		<b>852'119</b>	<b>768'675</b>
<b>Capitaux étrangers</b>	Provisions techniques	107'386	143'059
	Provisions techniques pour fluctuation et sécurité	516'853	515'277
	Provisions non techniques	43'279	42'143
	Provisions pour risques liés aux placements de capitaux	340'317	328'729
	Passifs de régularisation	7'186	5'637
	Fonds cantonaux de secours routier, ferroviaire et ABC	4'937	5'112
	Dettes	4'884	7'488
	<b>1'024'842</b>	<b>1'047'446</b>	
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		<b>1'876'961</b>	<b>1'816'121</b>

### Evolution du poste placements de capitaux au bilan entre 2019 et 2020



## 7.9. Compte de résultat

<b>Compte de résultat 2020</b> (en milliers de francs suisses)	<b>2020</b>	<b>2019</b>
Produit des primes, hors DTF, avant participation aux excédents	242'039	239'850
Participation non contractuelle aux excédents	-35'866	-34
Primes de réassurance	-20'672	-21'833
<b>Produits des primes nettes de réassurance</b>	<b>185'500</b>	<b>217'983</b>
Sinistres incendie	-41'031	-49'038
Sinistres éléments naturels	-7'245	-24'189
Participation des réassurances	2'201	500
<b>Charges des sinistres nets de réassurance</b>	<b>-46'074</b>	<b>-72'727</b>
Variation provision pour Pool suisse des dommages sismiques	-766	-55
Variation Fonds vaudois tremblement de terre	4'246	4'175
Variation provision pour fluctuation actuarielle	-5'056	-16'824
<b>Variation des provisions techniques pour fluctuation et sécurité</b>	<b>-1'576</b>	<b>-12'704</b>
Prestations et subventions de prévention	-8'618	-12'940
Prestations et subventions de défense incendie	-32'447	-33'093
Contribution des compagnies privées d'assurance	383	482
<b>Prestations et subventions de prévention et de défense incendie et secours</b>	<b>-40'682</b>	<b>-45'551</b>
<b>Participation non contractuelle aux excédents</b>	<b>11'756</b>	<b>-35'769</b>
<b>Produits divers d'exploitation</b>	<b>12'919</b>	<b>6'009</b>
Prélèvement sur Fonds cantonal secours routier, ferroviaire et ABC	4'532	5'069
Charges cantonales de secours routier, ferroviaire et ABC	-4'532	-5'069
<b>MARGE BRUTE DES MISSIONS DE L'ECA</b>	<b>121'842</b>	<b>57'241</b>
Charges de personnel	-48'552	-44'060
Charges des locaux	-2'625	-2'498
Charges d'informatique	-7'177	-7'232
Autres charges	-9'487	-11'153
Amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	-12'827	-48'519
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>-80'668</b>	<b>-113'463</b>
<b>RÉSULTAT TECHNIQUE</b>	<b>41'174</b>	<b>-56'222</b>
Produits des titres et autres placements de capitaux	105'725	183'649
Produits de l'immobilier direct	24'329	35'340
<b>Produits des placements de capitaux</b>	<b>130'054</b>	<b>218'989</b>
Charges des titres et autres placements de capitaux	-60'547	-31'358
Charges de l'immobilier direct	-12'238	-31'458
<b>Charges des placements de capitaux</b>	<b>-72'785</b>	<b>-62'816</b>
<b>Variation de la provision pour risques liés aux placements de capitaux</b>	<b>-11'588</b>	<b>-33'122</b>
<b>Résultat placements de capitaux</b>	<b>45'681</b>	<b>123'051</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>86'855</b>	<b>66'829</b>
Résultat exceptionnel	-1'095	-453
<b>RÉSULTAT AVANT CONTRIBUTION SPÉCIALE</b>	<b>85'759</b>	<b>66'377</b>
Contribution spéciale à l'Etat de Vaud	-2'315	-2'315
<b>RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE</b>	<b>83'444</b>	<b>64'062</b>